

AVIS DE STAGE DE M2 A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Sujet du stage :	Signalisation des engins de pêche : état des lieux et proposition de pistes pour réduire les conflits d'usages (F/H)
Affectation :	Direction régionale Occitanie Parce naturel marin du golfe du Lion
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de la chargée de mission pêches
Lieu du stage :	Argelès-sur-Mer (66)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Géré par l'OFB, le Parc naturel marin du golfe du Lion, créé par décret 2011-1269 du 11 octobre 2011, est une aire marine protégée de plus de 4 000 km² s'étendant de Cerbère à Leucate. Le parc naturel marin du golfe du Lion a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et culturel marin, à l'évolution qualitative de l'environnement marin et au développement durable des activités maritimes.

Concernant l'activité de pêche (professionnelle et récréative), le plan de gestion du Parc vise à pouvoir adapter le niveau de cette activité pour qu'elle soit en accord avec la biomasse exploitable des ressources halieutiques. En parallèle, il est aussi question de pouvoir promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement marin et de permettre la coexistence des différents usages en toute harmonie. Sur la bande côtière, une cinquantaine de pêcheurs professionnels « aux petits-métiers » exercent à l'année. Les petits métiers sont caractérisés par leur polyvalence tant au niveau des engins de pêches utilisés que des techniques et espèces ciblées. Ces activités sont présentes sur toute la côte sableuse et rocheuse, et réparties sur 7 points de débarquements du nord au sud.

A cette activité de pêche professionnelle « traditionnelle » se superposent et se développent sur le territoire de nombreuses activités notamment saisonnières pour celles liées à l'économie touristique et de loisir. Sur cet espace maritime, le Parc s'investit pour assurer une cohabitation durable et partagée des différents usagers et réduire les conflits d'usages.

Différents enjeux existent actuellement sur la signalisation des engins de pêche : enjeux sécuritaires pour la navigation, enjeux sécuritaires vis-à-vis des activités de plongée, enjeux économiques pour les pêcheurs par la perte ou la dégradation de leur matériel de pêche, enjeux de préservation de la ressource vis-à-vis d'activité de braconnage éventuel.

Le Parc souhaite se donner l'opportunité d'explorer des solutions pour rendre le plan d'eau plus sécuritaire concernant la signalisation des engins de pêche pour les pêcheurs eux-mêmes et les autres usagers, tout en envisageant des solutions qui puissent à la fois diminuer une éventuelle pollution en cas de perte, et qui soient adaptées au contexte climatique local (prise au vent) et aux besoins des professionnels.

Description du stage :

Mission :

Le stagiaire, sous la responsabilité de la chargée de mission pêche, mettra en œuvre un état des lieux et une analyse permettant de guider l'action du Parc sur l'accompagnement des pêcheurs à la mise en place de la signalisation des engins de pêches de manière durable.

Activités principales :

- Acquisition de données : enquêtes des représentants de pêcheurs professionnels et des représentants des autres usagers (structures de plongée, pêcheurs de loisirs, plaisanciers...), état des lieux sur le Parc (embarquement mensuel), retours d'expérience d'autres aires marines protégées, retour des services de l'Etat ;
- Analyse et la proposition de pistes pour la mise en place de système de signalisation durable dans le temps (résistant et constitué de matériaux faiblement polluant), permettant de limiter l'impact sur le milieu en cas de perte et facilitant la cohabitation des différents usages : étude de leur faisabilité économique, technique et réglementaire ;
- Mise au point d'outil de communication et de sensibilisation permettant un porté à connaissances de la réglementation actuelle et des bonnes pratiques à destination des autres usagers (notamment plongeurs et plaisanciers).

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Chargée de mission pêches du Parc ;
- Chargée de mission usages de loisir ;
- Chargé de mission qualité de l'eau ;
- Service opération du Parc ;
- Direction du Parc.

Relations externes :

- Représentants d'usagers (pêcheurs professionnels, plongeurs) ;
- DIRM, DDTM ;
- Autres aires marines protégées françaises.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des enjeux de préservation du milieu marin, des pratiques maritimes ;
- Connaissances de la pêche professionnelle et des autres usages appréciée ;
- Connaissance en informatique et bureautique (environnement Office à minima).

Savoir-faire opérationnel :

- Capacité rédactionnelle ;
- Capacité à écouter et échanger ;
- Capacité à innover sur des supports de communication ;
- Capacité à effectuer des embarquements sur les bateaux de l'office, de partenaires institutionnels ou de loisirs.

Savoir-être professionnel :

- Capacité de réflexion et d'analyse ;
- Esprit d'initiative et d'autonomie ;

- Rigueur et sens de l'organisation.

Diplômes – Formation – Expérience :

Master 2 ou ingénieur dans le domaine de l'écologie marine, de la gestion d'espaces protégés.

Autres :

Permis de conduire obligatoire.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

Le stage se déroulera à Argelès-sur-Mer (66) dans les locaux du Parc naturel marin du golfe du Lion.
Des déplacements seront à prévoir sur le territoire du Parc à l'aide des véhicules de la structure.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **20PECHPRO-PNMGL** à lauriane.vasseur@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **07 février 2021**.